RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

ABCEDYL PA SOLUTION ORALE

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Un mL de solution contient en part égales :

Substances actives :

Pyrogenium 5 CH	139,9 mg
Hepar sulfuris 7 CH	139,9 mg
Silicea 7 CH	139,9 mg
Calcarea sulfurica 7 CH	139,9 mg
Echinacea angustifolia 3 CH	139,9 mg
Atropa belladonna 5 CH	139,9 mg
Myristica sebifera 3 CH	139,9 mg

Excipient:

Composition qualitative en	excipients et a	autres composants
----------------------------	-----------------	-------------------

Ethanol à 15 % (E1510)

Solution limpide et incolore.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Chiens et chats.

Médicament homéopathique traditionnellement utilisé dans le traitement des affections cutanées suppuratives.
3.3 Contre-indications
Non connues.
3.4 Mises en garde particulières
Aucune.
3.5 Précautions particulières d'emploi
Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles
Consulter un vétérinaire si les symptômes persistent.
Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux
Sans objet.
Précautions particulières concernant la protection de l'environnement
Sans objet.
Autres précautions
3.6 Effets indésirables
Non connus.
Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation ou de la lactation. Cependant, les médicaments homéopathiques sont traditionnellement utilisés chez les femelles en gestation et en lactation.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions Aucune connue. 3.9 Voies d'administration et posologie Une goutte par kg de poids corporel toutes les heures pendant les 6 premières heures. Poursuivre le traitement matin, midi et soir, jusqu'à disparition des signes. Administrer directement dans la bouche de l'animal à l'aide de la pipette graduée ou diluer dans l'eau de boisson ou mélanger à l'aliment. 3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes) Aucun connu. 3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance Sans objet. 3.12 Temps d'attente Sans objet. 4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES Médicament homéopathique associant plusieurs souches dont les propriétés dans l'indication proposée sont reconnues par les matières médicales homéopathiques. 4.1 Code ATCvet 5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

Aucune information n'est disponible sur des interactions potentielles ou des incompatibilités de ce médicament vétérinaire administré par voie orale en le mélangeant à de l'eau de boisson contenant des produits biocides, des additifs alimentaires

5.2 Durée de conservation

5.1 Incompatibilités majeures

ou d'autres substances utilisées dans l'eau de boisson.

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 5 ans.		

5.3 Précautions particulières de conservation

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon en verre coloré de type III

Bouchon en polypropylène

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BOIRON

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/0687297 7/2001

Boîte de 1 flacon de 30 mL et de 1 pipette graduée Boîte de 1 flacon de 125 mL et de 1 pipette graduée

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

24/09/2001

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

08/10/2025

10. CLASSIFICATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (https://medicines.health.europa.eu/veterinary).